

Recommandations :

Pour visiter le musée de la Tour des prisons, merci de vous présenter au conseiller qui vous prêtera une lampe torche. Elle vous permettra d'éclairer les cachots et de découvrir les nombreux graffiti.

- > Visite libre tous les jours, aux horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme.
- > Visites guidées pour groupes sur réservation.

Quelques rappels avant d'entrer dans ces lieux inscrits à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques :

- > Privilégiez des chaussures confortables : escalier étroit, sols de calades, découverte de cachots dans l'obscurité...
- > Ne touchez en aucun cas les murs !
- > Prenez garde à la hauteur de certaines portes
- > Les mineurs doivent être accompagnés par un adulte.

Merci de respecter ce lieu de mémoire.



OFFICE DE TOURISME PAYS DE LVNEL

16, cours Gabriel Péri - 34400 Lunel
Tél. +33(0)4 67 71 01 37
www.ot-paysdelunel.fr

Document conçu par l'Office de Tourisme du Pays de Lunel.
Ce document est non contractuel et n'engage en aucun cas la responsabilité de l'Office de Tourisme
Maquette service communication de la Communauté de Communes
Imprimé sur papier recyclé - Ne pas jeter sur la voie publique
Crédit photo : ©Service communication de la Communauté de Communes du Pays de Lunel -
©Service communication - Ville de Lunel - ©Entreprise Passé Simple
Novembre 2014



DE TRÈS NOMBREUX SYMBOLES RELIGIEUX

On dénombre plus de 50 signes religieux ou représentations schématisées d'objets liturgiques : croix latines, grecques, pattées, globes crucifères, calvaires et ostensoirs. Des prières ont été gravées dans la pierre, implorant la protection de Dieu, ainsi que la bienveillance de Marie et de Saint-Jean Baptiste.



LA VIE DANS LES CACHOTS

Selon les registres de police et du dépôt de sécurité, les condamnations des détenus étaient variées : vagabondage, mendicité, défaut de papier ou de titre de voyage, vols, faux en écriture, escroqueries, dettes, prostitution, outrages à la pudeur et insultes aux représentants des forces de l'ordre. La Tour accueillait les personnes condamnées à de courtes peines (1 semaine à 2 mois). Malgré l'épaisseur des murs, l'absence de fenêtres et la présence de massives portes en

bois, plusieurs évasions ont eu lieu, d'où la création d'un poste de gardien permanent en 1793. Il devait fournir de la soupe, du pain et de l'eau, rarement de la viande et des fruits. De la paille était régulièrement apportée pour les paillasses disposées à même le sol.



DES OBJETS RETROUVÉS DANS LES LATRINES

Témoignage de la vie des prisonniers, les fouilles ont mis à jour, principalement dans les latrines, des objets usuels : jetons, billes, coupures de journaux, plus de 100 chaussures avec semelle en cuir ou en corde, pipes en terre cuite ou en bois, dés, ciseaux, fermails, boutons et de nombreux haillons.



D'autres objets sont exposés dans les vitrines de la salle des gardes : verres, bouteilles, fioles, encriers, tessons de plats, marmites, bols, poêlons, pots, assiettes, issus des ateliers de Provence, Drôme et Languedoc oriental, du XVII^{ème} jusqu'au XIX^{ème} siècle, vaisselle en aluminium ou métallique. Les restes de repas à base de viande (os de bœuf, mouton, poulet) ou de coquillages sont probablement ceux des gardiens. Une quinzaine de pièces de monnaie, dont l'une de 1853, a été perdue.

PATRIMOINE

PAYS DE LVNEL

Le musée de la Tour des prisons



LA TOUR DES PRISONS
MUSÉE

www.ot-paysdelunel.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE LVNEL
Office de tourisme



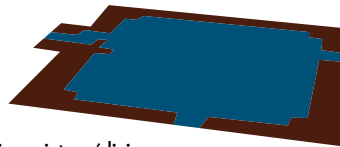
UNE TOUR DÉFENSIVE DEVENUE PRISON

Située au cœur du centre historique, la Tour des prisons (qui s'élève actuellement sur une hauteur de 16m) constituait au XI^{ème} et XII^{ème} s., un bâtiment défensif assurant le contrôle de la porte Notre-Dame. Transformé en prison au XVI^{ème} s., durant les guerres de religion, l'édifice présente ① une cellule en rez-de-chaussée, ② deux cachots au 1^{er} étage, ③ un niveau intermédiaire avec un chemin de ronde et ④ un dernier étage aménagé en salle de garde puis en geôle dite « salle des passagers », prisonniers transférés de Montpellier à Nîmes.

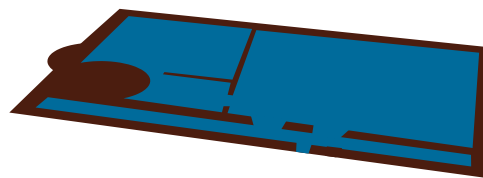
Lieu de sûreté jusqu'en 1917, la Tour a été englobée au cours des siècles, dans le bâti urbain : au sud, attenante, la Maison du Viguiier (représentant du roi) dont la façade Renaissance est un bel exemple régional (bureaux de l'Office du Tourisme), au nord, la Halle aux poissons (1821), accueil de l'actuel Office de tourisme.



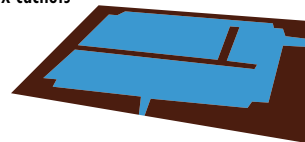
④ « Salle des passagers »



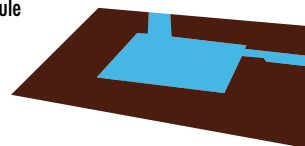
③ Niveau intermédiaire



② Deux cachots



① Cellule



PLUS DE 300 GRAFFITIS

Au total plus de 300 graffitis (dont 210 dans les cachots du 1^{er} étage) ont été réalisés suivant plusieurs techniques : sur la pierre, des dessins en bas-relief ou creusés dans le calcaire grâce à un objet métallique et pointu ; sur les enduits, les messages ont été soit incisés dans l'épaisseur du mortier, soit écrits à la sanguine ou à la mine de plomb sur les badigeons. Les graffitis gravés sur la pierre sont les plus anciens et correspondent majoritairement à des signes religieux. Ceux réalisés à la mine de plomb sur la dernière couche de badigeon sont postérieurs à 1892.

*Le bon que passera ici
et qui sortira libre vint chez
Madame le Pordel
Lui donne le bonjour de
Achille*

DES MESSAGES ET DES DESSINS ÉMOUVANTS

52 détenus ont gravé leur nom ou prénom. Une dizaine d'inscriptions clament l'injustice, la souffrance ou adressent des messages personnels avec une orthographe souvent incertaine. Les dessins sont variés : portraits, profils, motifs géométriques, croix, cœurs, dessins à caractère pornographique, oiseaux, cygnes, roseaux, palmes (plus rares), chaloupes, silhouettes...